

Convocation à l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale d'IRA France-Mauritanie se tiendra le

**Dimanche 4 Octobre de 10h à 17 h.
Accueil à compter de 09 h 30**

Dans la salle du Secours Catholique, 2 Bd Maréchal Leclerc – 13100 Aix en Provence
(La salle se trouve entre le Pasino et l'Eglise ST Paul)

ORDRE DU JOUR

- 10 h : Assemblée Générale.
- 10 h15 : Assemblée Générale extraordinaire.
- Présentation du rapport moral du président.
- Lecture et vote du rapport d'activité et du rapport financier.
- Point sur les finances 2020.
- Compte-rendu de la mission à Nouakchott en janvier 2020
- Présentation des candidatures pour le bureau.
- Élection du nouveau bureau.
- Les projets.
- Questions diverses.

En raison des conditions sanitaires exceptionnelles, afin de pouvoir organiser cette AG au mieux, merci de bien vouloir vous inscrire avant le 25 septembre sur le mail de notre association : irafrance.mauritanie@gmail.com. Pensez à vous munir de masques et de gel. Exceptionnellement, nous ne partagerons pas nos spécialités gastronomiques !

Bien cordialement,
Jean-Marc Pelenc, Président

Nous vous rappelons qu'en vertu des dispositions de nos statuts, pour avoir droit de vote à l'AG, vous devez être à jour de votre cotisation. Seuls les Membres présents ou représentés peuvent voter. Si vous ne pouvez pas être présent, nous vous prions de nous faire parvenir le « Bon pour Pouvoir » dûment rempli et signé ci-joint (Adresse postale de l'Association au bas de cette page).

POUVOIR

Je soussigné (Nom et Prénom) :

À jour de ma cotisation à IRA France-Mauritanie, je donne pouvoir de participer en mon nom et place, à tous les votes de l'Assemblée Générale de l'Association, le dimanche 4 octobre 2020 à Madame ou Monsieur :

« *Bon pour pouvoir* »

« *Bon pour mandat* »

Date et signature.

Date et signature.